

Assises de la presse romande : graves menaces sur sa liberté et son indépendance économique.

Les journalistes ont tenu à fin novembre, à Lausanne, les premières assises de la presse romande (ouvertes au public) pour dresser un constat qui est empreint de graves inquiétudes. Sont en jeu ni plus ni moins la liberté de la presse et son avenir économique, car la branche est en proie à la concurrence des journaux gratuits, de l'audiovisuel et des nouvelles techniques informatiques (courriels, internet, blogues, etc.).

Ces assises ont coïncidé avec la parution d'un pavé dans la mare, écrit par Roger de Diesbach, sous le titre provocateur « Presse futile, presse inutile ». L'ancien rédacteur en chef du quotidien fribourgeois « La Liberté » narre le combat mené tout au long de sa carrière pour faire un journalisme de recherche et d'investigation, réalisé en indépendance et en toute honnêteté. Roger de Diesbach avait créé dans les années 70 une petite antenne d'enquête au sein de la vénérable Agence Télégraphique Suisse (ATS), qui était à l'époque le porte-parole officieux du gouvernement helvétique. Lorsque Roger de Diesbach a commencé à révéler les liens contestables des fabricants d'armes avec les régimes de l'apartheid et du général Pinochet, en infraction avec la loi fédérale limitant les exportations d'armes dans des pays en guerre ou violant les droits de l'homme, ces informations provoquèrent de véritables séismes dans la très sérieuse classe politique helvétique. Ces révélations ont abouti à la rupture des relations professionnelles entre le journaliste et l'agence nationale.

Roger de Diesbach a poursuivi ce combat dans divers organes (l'ancienne « Tribune de Lausanne », devenue « Le Matin » et « Le Journal de Genève ») avant de créer un Bureau de Recherche et d'Investigation (BRI) qui eut son heure de gloire jusqu'au milieu des années 90. Aujourd'hui, à la retraite, le journaliste fribourgeois rappelle l'importance d'une presse libre et indépendante, en constatant que les « gratuits » et les « populaires » comme « Le Matin » font de plus en plus de concessions aux annonceurs, en délaissant l'information « rigoureuse » qui ne doit pas être confondue avec « presse ennuyeuse ».

Presse uniforme

Cet état des lieux ne reflète que trop la situation inquiétante de la presse romande, dont les difficultés sont comparables à celle de la presse quotidienne nationale française. La concentration des journaux s'est poursuivie en Suisse romande. On ne compte plus guère qu'une douzaine de titres quotidiens, avec souvent un monopole dans chaque canton, comme c'est le cas avec «L'Impartial» et «L'Express», journaux «jumeaux» du canton de Neuchâtel, depuis 1996. A part des cahiers régionaux spécifiques, presque tous les journaux finissent par se ressembler et offrir le même contenu convenu. Les éditoriaux ou commentaires se font rares. Il n'y a guère que «Le Courrier» de Genève qui tente, avec d'infinies difficultés financières, de survivre et de donner à ses lecteurs une information critique. Il est vrai qu'il bénéficie d'un certain nombre de pages de «La Liberté», seul journal romand régional qui produise des articles originaux de magazine et de culture. On ne saurait omettre de citer «Le Temps», seul journal romand de référence, mais diverses «charrettes» de licenciements ont appauvri, au cours de ces dernières années, le contenu rédactionnel, malgré le maintien de quelques excellentes signatures.

Hommage à Pierre Béguin

C'est dans cette période critique pour la presse romande que l'on s'apprête à rendre hommage au grand journaliste Pierre Béguin, qui fut le rédacteur en chef dès 1946, puis directeur (1959-1966) de la prestigieuse «Gazette de Lausanne», hélas disparue dans les années 90 après sa fusion avec «Le Journal de Genève», qui lui-même fut «sabordé» pour laisser la place au «Temps».

Un ouvrage sera publié en ce début d'année pour rendre hommage à ce journaliste né en 1903 à La Chaux-de-Fonds. S'il a marqué le paysage journalistique en Suisse romande, ce ne fut pas son moindre mérite d'avoir formé de grandes plumes ou de grandes voix telles que Charles-Henri Favrod, François Gross, Gaston Nicole ou Christian Sulser.

L'indépendance d'esprit de Pierre Béguin nous laisse aujourd'hui pantois et montre les dérives que le journalisme a subies depuis un demi-siècle. Au responsable de la promotion qu'on lui avait imposé à «La Gazette de Lausanne», il fit cette forte déclaration : «Vous allez vendre le journal que je fais, mais je ne ferai pas le journal que vous aimeriez me voir faire». Quelle grande leçon d'indépendance ! Mais ces temps-là sont hélas ! bien révolus. Ce qui ne veut pas dire que les journalistes doivent s'avouer vaincus, mais au contraire ils ont à se battre constamment pour la liberté de la presse et la recherche de la vérité. Et nous emprunterons la conclusion à Roger de Diesbach qui se demande à quoi sert de faire un journalisme d'enquête et répond en citant Camus : «C'est dans l'intérêt public !».

B.N.

«Presse futile, presse inutile», de Roger de Diesbach, Editions Slatkine, 2007
«Pierre Béguin, journaliste et témoin de son temps», Editions Attinger, Hauterive (NE), janvier 2008.

Ligne ferroviaire Morteau – La Chaux-de-Fonds

Horaires transfrontalier : desserte densifiée

Il a fallu faire preuve d'une grande patience avant de pouvoir prendre connaissance du nouvel horaire transfrontalier entre La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Morteau. D'obscures tracasseries administratives ont empêché de publier à temps dans l'indicateur officiel suisse, les correspondances pour Morteau avec les trains en provenance de Neuchâtel et de Bienne.

Tout est bien qui finit bien, si l'on peut dire puisque les CFF (Chemins de fer fédéraux), la SNCF et la région de Franche-Comté ont édité une fiche horaire sur les relations transfrontalières entrées en vigueur le 9 décembre 2007.

Conformément aux promesses des responsables politiques franco-suisse et des compagnies ferroviaires, la trame horaire a été étoffée avec une troisième relation matinale entre Morteau et La Chaux-de-Fonds, du lundi au vendredi, à l'intention des frontaliers travaillant dans le canton de Neuchâtel et en particulier dans les Montagnes. C'est ainsi que le premier train part de Morteau à 5h19 pour arriver à La Chaux-de-Fonds à 5h44. Les deux navettes suivantes quittent le Haut-Doubs à 6h24 (arrivée à 6h50) et à 7h26 (arrivée à 7h51). On signalera des correspondances immédiates pour Neuchâtel et Saint-Imier – Bienne.

Seul inconvénient, le nouveau train matinal ne peut pas s'arrêter à la station du Crêt-du-Loche, rouverte en grande pompe à fin août dernier par les autorités franco-suisse. Toutefois, une correspondance est assurée en gare du Locle, avec quelques minutes d'attente. Les deux trains suivants s'arrêtent en revanche au Crêt. Les relations, de milieu de journée, en provenance de Besançon, sont maintenues (départ de Morteau à 11h24 et à 15h20, cette dernière du lundi au vendredi).

Pour les retours en direction du Haut-Doubs, les trois départs matinaux de La Chaux-de-Fonds sont fixés à 5h54, à 6h58 et à 8h10, du lundi au vendredi, avec départ du Locle à 8h20 les samedis et dimanches. En fin d'après-midi, les deux navettes sont maintenues au départ de La Chaux-de-Fonds, à 16h10 (chaque jour) et à 17h10 (du lundi au vendredi), avec arrêt au Crêt-du-Loche.

Retour du train du soir

Une ancienne revendication récurrente a été enfin satisfaite. Ainsi le dernier train du soir est prolongé tous les jours de Morteau (départ à 19h52) jusqu'à La Chaux-de-Fonds (arrivée à 20h17). L'ultime retour quotidien se fait à 20h41 (arrivée à Morteau à 21h08), ce qui permet de combler de manière bienvenue le trou dans l'horaire des CFF entre La «Tchaux» et Le Locle en début de soirée.

Ainsi, on se réjouira de l'amélioration constante de la desserte pour la liaison franco-suisse du Haut-Doubs, qui semblait condamnée il y a une dizaine d'années. Grâce aux responsables de la SNCF et des CFF, la tendance a été inversée avec un aménagement de l'horaire à l'intention des pendulaires frontaliers dès l'an 2000. Après des débuts timides, la fréquentation se fait de plus en plus réjouissante. La réouverture de la station du Crêt-du-Loche a d'ailleurs donné un coup de fouet à l'utilisation des rames de Franche-Comté qui desservent un important pôle industriel, fort de plusieurs centaines d'emplois.

Seule ombre au tableau du nouvel horaire, les relations ne sont programmées que jusqu'au 29 février 2008. Il semble que l'Office fédéral des transports ait limité de manière unilatérale la dérogation autorisant les rames X 73500 à circuler sur le réseau des CFF entre Le Col-des-Roches et La Chaux-de-Fonds, sans être équipées du système de sécurité helvétique «Signum».

On souhaite que cet imbroglio juridique ressurgissant à chaque renouvellement d'horaire soit définitivement réglé, à l'heure où une offre de transports publics répond aux besoins de la main-d'œuvre frontalière, elle aussi en augmentation constante en 2007. D'autant plus que la ville du Loche étouffe toujours davantage sous le trafic routier des navetteurs (d'ailleurs aussi bien suisses que français). Mais cette situation insupportable pour les riverains loclois entraîne de détestables relents de xénophobie à l'égard des conducteurs roulant avec des plaques d'immatriculation «25». A une époque, où les destinées économiques du Haut-Doubs et du Haut Jura neuchâtelais sont de plus en plus interdépendantes, de telles querelles ne sont plus d'actualité.